Une image contenant texte, Police, symbole, logo

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**16 septembre 2025**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | communiquÉ de presse |  |

**En 2019 et en 2021, l’association France TUTELLE et son partenaire mécène la direction Assurance vie du Groupe Covéa, interrogeaient pour la première fois les Français sur leurs connaissances en matière de protection juridique et sur leurs attitudes face à la projection et à l’anticipation de leur propre vulnérabilité ou celle d’un proche.**

En 2025, l’association France TUTELLE a réalisé sa troisième vague d’enquête dans le cadre de la publication de son baromètre 2025 et présente les résultats-clés à l’occasion d’une **conférence de presse qui se tiendra le 16 septembre de 9h30 à 11h30**.

À quelques jours de la Journée Mondiale Alzheimer, le dimanche 21 septembre, et de la Journée Nationale des Aidants, le lundi 6 octobre, France TUTELLE décrypte ces enjeux pour mieux les comprendre et mieux les appréhender.

Avec plus de 1000 personnes interrogées, le Baromètre 2025 met notamment en évidence :

**DES DISPOSITIFS DE PROTECTION TOUJOURS LARGEMENT MECONNUS**

À l’exception de la Tutelle, la Curatelle, la Procuration et la Personne de confiance, **moins de 20% des personnes interrogées sont capables de citer au moins 1 dispositif de protection** pour un proche en situation de vulnérabilité. Le mandat de protection future est connu par seulement 7% des personnes interrogées

**LA VULNERABILITE : UN ENJEU ENCORE MAL COMPRIS**

**Seuls 31% des Français interrogés se sentent concernés par la vulnérabilité** et 6% seraient enclins à prendre des dispositions pour eux-mêmes.

**UNE DIFFICULTE TOUJOURS IMPORTANTE A SE PROJETER DANS UNE SITUATION DE VULNERABILITE**

**Pour près de 50% des Français interrogés, le simple fait d’évoquer leur vulnérabilité future ou celle de leurs proches** **entraine des émotions négatives** : de l’inquiétude voire de l’angoisse

**UN BESOIN D’INFORMATION ET DE CONSEIL QUI NE FAIBLIT PAS**

**Près de 80% des personnes interrogées disent avoir besoin d’informations sur les aides disponibles et les dispositifs juridiques**, sur leurs droits et devoirs, des conseils pour gérer des situations de vulnérabilité

Ces constats permettent de mesurer les évolutions depuis 2019 en matière d’attitudes, de connaissances et de préoccupations des Français face à la vulnérabilité. Les conséquences juridiques en lien avec la perte d’autonomie d’un proche reste un sujet tabou. Informer, sensibiliser, accompagner les personnes vulnérables à davantage anticiper une vulnérabilité à venir reste un enjeu majeur.

**Jacques Delestre, Président de France TUTELLE :** *« Avec cette troisième édition de notre Baromètre, l’objectif était de voir si l’attitude des Français face à la vulnérabilité avait évolué depuis 2019. Force est de constater qu’il est toujours difficile pour une grande majorité de personnes de se projeter dans cette situation ou de prendre des dispositions pour anticiper ses conséquences juridiques. Les résultats nous rappellent également combien être protecteur familial ne s’improvise pas ! Être accompagné, conseillé et orienté demeurent les principales attentes des Français sur ces sujets. A quand une véritable mobilisation collective pour que la vulnérabilité et ses conséquences juridiques deviennent l’affaire de tous ? C’est tout le combat et la mission de l’association France TUTELLE que je préside »*

**Anne Lamotte, directrice Assurance Vie de Covéa :** *« Ce baromètre 2025 met en lumière des enjeux sociétaux majeurs liés à la vulnérabilité et confirme l’importance d’une mobilisation collective pour mieux informer, accompagner et anticiper les conséquences de la perte d’autonomie. L’engagement de Covéa, Groupe mutualiste, aux côtés de France TUTELLE s’inscrit pleinement dans notre mission de protection des personnes et de soutien aux aidants. »*

**Contacts presse**

France TUTELLE

Boris Lachaud : +33 7 60 06 91 86 – [b.lachaud@francetutelle.org](mailto:b.lachaud@francetutelle.org)

Federico Palermiti : +33 6 89 95 56 73 – [f.palermiti@francetutelle.org](mailto:f.palermiti@francetutelle.org)

Neyela Masson : +33 6 47 17 47 34 – [communication@francetutelle.org](mailto:communication@francetutelle.org)

Covéa : [presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr)

Licence K

Jean-François Kitten - jfk@licencek.com

Sacha Lebas - s.lebas@licencek.com

Nihel Amarni - n.amarni@licencek.com

Jérémy Cariddi - j.cariddi@licencek.com

**À PROPOS DE COVÉA**

Le groupe mutualiste Covéa est un leader européen de l’assurance et de la réassurance.

Covéa est un acteur financier solide et dynamique, premier assureur de biens et responsabilité en France à travers ses trois marques MAAF, MMA, GMF et réassureur mondial de premier plan avec la marque PartnerRe. Acteur économique majeur des territoires, grâce à ses 24 000 collaborateurs en France et dans le monde, Covéa protège 11,3 millions de clients et sociétaires en France.

**À PROPOS DE FRANCE TUTELLE**

France TUTELLE est une association reconnue d’intérêt général qui a pour mission, partout en France, de sensibiliser, informer, conseiller et guider toute personne qui se questionne sur la vulnérabilité et sur les conséquences juridiques qui peuvent en découler. Elle se dote pour cela d’un pôle soutien qui a accompagné 1300 familles en 2024, d’un pôle recherche et d’un pôle formation qui a formé plus de 550 professionnels. France TUTELLE sensibilise et forme les familles et les professionnels sur de meilleures pratiques et les évolutions juridiques en matière de vulnérabilité.

[communication@francetutelle.org](mailto:communication@francetutelle.org)

Découvrez tous les partenaires de France TUTELLE : https://www.francetutelle.fr/le-comite-des-grands-financeurs/